



ASSOCIATION NOUMEA CENTRE VILLE

15 rue de Verdun, c/o CCI, BP M3 - 98849 Nouméa

☎ 28 02 07 📠 28 02 86

✉ ncv@ncv.nc



Joyeux Noël

Le Village de Noël!

10 AU 24 DÉCEMBRE 2018



La ville côté plaisir

Syndicat



CCI



NOUMEA

32789701012.55

Le Village de Noël !

En complémentarité des illuminations de Noël organisés par la Ville de Nouméa, Nouméa Centre Ville organise le Village de Noël en plein coeur du centre-ville.

Ambiance musicale, décorations, animations ... avec des prestataires de qualité

Un événement riche en diversité, pour proposer aux visiteurs calédoniens et touristiques un éventail de produits locaux.

Communication multicanal :



Vous voulez être exposant et acteur de cet événement

Métiers de bouche

Préparation culinaire de Noël
Gourmandise de Noël
Boulangerie / Pâtisserie
Mise en bouche

Produits du Terroir

Charcuterie
Fromage
Condiments

Artisanat d'art local

Sculpture / peinture / couture
Santé / Bien être / Beauté
Bijoux / Prêt à porter
Décoration / Art de la table



Fiche d'inscription

Raison sociale :
Activité :
Nom / prénom du responsable :
Adresse : BP : Ville :
Téléphone : Téléphone portable
Email :
N° de SIRET / RIDET RCS ou autre :

Le tarif inclut :

- ⇒ Un espace couvert
- ⇒ un bar en palette de 1,24m long x 50cm large x 90cm de haut sur roulette (avec étagère de rangement / portes / tiroirs)
- ⇒ une source électrique
- ⇒ le gardiennage du site jour et nuit
- ⇒ la sonorisation et l'animation
- ⇒ la décoration de l'ensemble du marché y compris votre stand
- ⇒ mise à disposition d'une équipe logistique

Superficie	Nombre de jour		Tarif Total TTC
4,5m ²	<input type="radio"/>	1	8.000 FCFP
4,5m ²	<input type="radio"/>	2	14.000 FCFP
4,5m ²	<input type="radio"/>	3	19.000 FCFP
4,5m ²	<input type="radio"/>	7	50.000 FCFP
4,5m ²	<input type="radio"/>	14	90.000 FCFP

*TGC non applicable association « loi 1901 »
Règlement à adresser par chèque à l'ordre de : Association Nouméa Centre Ville*

Si vous souhaitez plusieurs stands, merci de vous adresser à NCV (tarif négociable)

Conditions de participation :

- ⇒ Présenter vos produits à la vente de manière attractive
- ⇒ Vendre des produits qualitatifs (Annexe 1)
- ⇒ Responsabilité civile doit être à jour et à disposition le/les jour(s) de votre présence sur l'événement
- ⇒ Si vous utilisez de l'électricité vous munir d'une rallonge électrique et multiprise
- ⇒ Chaque stand alimentaire doit remplir un dossier spécifique (voir Annexe 2 et 3)



Fiche d'inscription ... suite

Articles présentés et vendus sur le stand :

*Nota : La vente de perles ou produits similaires est soumise à des conditions spécifiques et très strictes sans délivrance d'une autorisation spécifique elle sera interdite. La vente d'alcool est strictement interdite.
NCV se réserve le droit de validation des inscriptions des exposants*

Besoin électrique :

OUI

NON

Description du matériel apporté par l'exposant et puissance électrique en Watt :

Total :

Date de présence souhaitée(s) sur le Village de Noël

Date	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Votre choix														

Si votre choix est 1 / 2 ou 3 jours ils sont non cumulables et doivent être pris sur des dates consécutives

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des exposants et des dispositions spécifiques liées à cette inscription. Je reconnais avoir reçu une copie de ces documents ce jour. J'en accepte pleinement les termes sans restrictions. Si je contreviens au règlement et à ces dispositions, je suis informé(e) que Nouméa Centre Ville pourra prendre des sanctions à mon encontre.

Signature :

Fait à Nouméa le :

